

## Religions en prison : journée exceptionnelle

La faculté de droit de Rennes 1 et l'administration pénitentiaire invitent des professionnels pour partager leurs expériences.

### Trois questions à...

**Brigitte Feuiller-Liget,**  
professeur à la Faculté de droit  
de Rennes.

#### **Pourquoi une journée sur les religions en prison ? Est-ce une première ?**

Sous cette forme, oui, c'est une première. En 2016, la faculté de droit de Rennes a ouvert un diplôme universitaire (DU) « Religions, droit et vie sociale ». La deuxième promotion vient de commencer son année. Nous souhaitons aussi organiser des journées d'étude en lien avec cette thématique, en vue de former le plus de personnes possible à ces questions.

Cela a été possible grâce aux liens noués avec la Direction interrégionale des établissements pénitentiaires du Grand Ouest. Nous avons pu monter cette journée, « Les religions en prison : entre exercice serein et exercice radicalisé. Regards croisés », mardi 17 octobre.

#### **Quel est l'objectif ?**

L'objectif de cette manifestation est de réunir les différents acteurs : surveillants, avocats, aumôniers, magistrats, directeurs d'établissements pénitentiaires et aussi un représentant des détenus (Jean-Marie Delarue, ancien contrôleur général des lieux de privation de liberté).

Tous pourront librement s'exprimer, expliquer ce qui ne fonctionne pas, décrire aussi ce qui fonctionne bien, et ce afin d'essayer d'améliorer les pratiques pour concilier l'exercice



*Brigitte Feuiller-Liget, et Aurélien Rissel, enseignant-chercheur en droit privé, coordinateur de la journée.*

serein des religions par les détenus et les impératifs de sécurité. En introduction de cette journée, nous rappellerons ce que dit la loi sur la laïcité, les droits et libertés des détenus et la radicalisation.

#### **Cette journée a-t-elle vocation à être reconduite ?**

Nous y réfléchissons. L'ensemble des débats fera l'objet d'une publication. Nous aimerions aussi proposer la même problématique pour le monde hospitalier. Peut-être dans deux ans.

**Recueilli par  
Pascal SIMON.**

**Mardi 17 octobre**, de 9 h 30 à 17 h 30, à la faculté de droit et de science politique de Rennes 1, 9, rue Jean-Macé, à Rennes. Journée ouverte sur inscriptions : aurelien.rissel@univ-rennes.fr